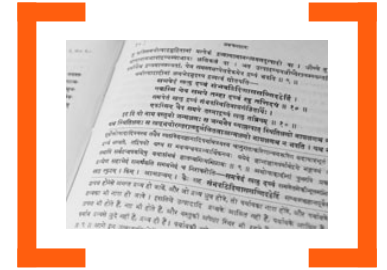


BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපකරා] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



PLAN D'ACTION TRIENNAL

2016-2018

rédigé par Benjamin Guichard, directeur scientifique

Version : 2

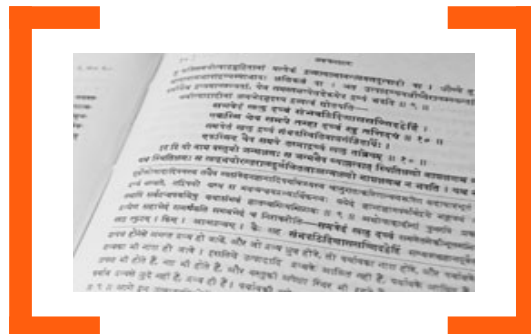


TABLE DES MATIÈRES

1. SERVIR LA RECHERCHE.....	3
1.1. DÉVELOPPER L'OFFRE DOCUMENTAIRE DE NIVEAU RECHERCHE.....	3
1.1.1. RENFORCER, DÉVELOPPER ET FORMALISER LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE.....	3
1.1.2. APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES COLLECTIONS.....	4
1.2. DÉVELOPPER DES SERVICES POUR LA RECHERCHE.....	5
1.2.1. VALORISER LES COLLECTIONS DE RECHERCHE : DIFFUSER, PUBLIER, NUMÉRISER.....	5
1.2.2. TRAVAILLER AVEC LES CHERCHEURS.....	5
2. CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS.....	6
2.1. FAIRE ÉVOLUER LES USAGES DES SALLES DE LECTURE.....	6
2.2. DÉVELOPPER ET VALORISER LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES.....	7
2.3. INNOVER POUR RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES.....	7
3. S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS.....	7
3.1. RENDRE LES SERVICES LARGEMENT ACCESSIBLES AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP.....	7
3.2. RAPPROCHER L'ACTION CULTURELLE ET LA MÉDIATION DES COLLECTIONS.....	8
3.3. RÉNOUVER LES OUTILS DE COMMUNICATION.....	8
4. EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX OUTILS.....	8
4.1. AMÉLIORER LE SIGNALLEMENT ET LA DISSÉMINATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES.....	8
4.2. FACILITER ET MODERNISER LE CIRCUIT DES COLLECTIONS.....	9
4.3. RENOUVELER LES OUTILS MÉTIERS.....	9
5. EN SE TOURNANT VERS LE MONDE EXTÉRIEUR.....	10
5.1. COOPÉRER AUTOUR DES PUBLICS.....	10
5.2. COOPÉRER AUTOUR DES COLLECTIONS.....	10
5.3. COOPÉRER AUTOUR DES EXPERTISES DE LA BULAC.....	11
6. EN CONSOLIDANT LE STATUT DE LA BULAC.....	12
6.1. NOUVELLE PROROGATION DU GIP, POUR UNE DURÉE DÉTERMINÉE OU INDÉTERMINÉE.....	12
6.2. CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC, RATTACHÉ OU NON À UN AUTRE ÉTABLISSEMENT.....	13
6.3. INTÉGRATION SOUS FORME DE SERVICE INTER-UNIVERSITAIRE À UN EPSCP (ÉTABLISSEMENT OU COMUE).	13

INTRODUCTION

Après l'ouverture au public de la BULAC, le programme d'action triennal 2013-2015 a donné la priorité à la consolidation et au développement des missions de la bibliothèque. Ces actions se sont traduites par un effort mené sur la connaissance des publics et le fonctionnement des services qui leur sont rendus, un développement de l'action culturelle et scientifique, une évolution des circuits du document et une mise à niveau des outils informatiques professionnels.

Ces évolutions ont préparé la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016 d'une nouvelle organisation interne, destinée à favoriser les activités de médiation des collections et la mise en œuvre de la transition bibliographique. Il s'agit, pour le premier enjeu, de faciliter et d'encourager l'accès à nos collections en associant étroitement la valorisation des ressources documentaires aux services proposés aux différents publics. La transition bibliographique consiste à faire évoluer les pratiques de signalement pour assurer l'ouverture et l'interopérabilité de nos catalogues avec les ressources du web. Ces chantiers majeurs sont pris en charges par deux nouveaux pôles et mobiliseront l'ensemble de l'établissement.

Ces ambitions sont assurément un approfondissement des missions de la BULAC. Mais elles s'inscrivent dans une initiative coordonnée à l'échelle nationale, autour de la promotion de l'accès libre à l'information scientifique et technique d'une part, dans le cadre d'une intégration des pratiques de catalogage dans la logique du web sémantique d'autre part, vaste opération pilotée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur en coordination avec la Bibliothèque nationale de France. Ces chantiers s'inscrivent donc dans une logique de mutualisation et de coopération qui permettront leur réalisation et assureront leur efficacité.

De même, plus de dix ans après la création du GIP, la BULAC doit évaluer sa place et son rayonnement, à la fois pour prendre la mesure des évolutions de l'offre documentaire dans le domaine des études aréales mais aussi pour anticiper les transformations à venir du paysage francilien. La rénovation de la charte documentaire et la mise en œuvre de projets de coopération scientifique contribueront ainsi à démontrer que le programme d'action triennal 2016-2018 est placé sous le signe de l'ouverture et de la logique de réseaux. Sans perdre de vue les exigences de qualité, de pérennité et d'ouverture des services, des outils et des actions mis en œuvre par l'établissement.

Le plan d'action triennal vise ainsi à expliciter les domaines d'activités et les objectifs stratégiques de l'établissement afin de guider les choix et de hiérarchiser les projets de l'établissement jusqu'en 2018.

1. SERVIR LA RECHERCHE

La collecte, la conservation, la communication et la mise en valeur d'une documentation prioritairement en langue originale intéressant la recherche est l'une des missions principales de l'établissement.

1.1. DÉVELOPPER L'OFFRE DOCUMENTAIRE DE NIVEAU RECHERCHE

L'ampleur des domaines d'acquisition et la profondeur historique des collections imposent la définition de priorités stratégiques à mettre en œuvre.

1.1.1. Renforcer, développer et formaliser la politique documentaire

L'effort de couverture géographique et linguistique constitue un souci premier de la politique d'acquisition. Afin d'assurer sa complétude et son renouvellement, une organisation prévisionnelle des recrutements, distinguant les fonds historiques pérennes et les fonds d'entretien non permanent développés à l'occasion de contrats de deux ans, a été définie. Ce fonctionnement, qui a fait ses preuves, prévoit la prise en charge des domaines d'acquisition suivants au cours de la période 2016-2018 :

- zone Europe : roumain et hongrois (en cours) ; finnois et estonien (en cours) ; letton et lituanien (à recruter en 2016) ; ukrainien, albanais ou bulgare (à recruter en 2018) ;
- zone Asie : indonésien et malais (en cours) ; thaï ou birman (à recruter en 2016) ; tibétain (à recruter en 2017) ; hindi-népalî (à recruter en 2018) ;
- zone Afrique, Moyen-Orient et Asie centrale : géorgien (en cours) ; kurde (à recruter en 2016) ; le calendrier et le scénario de prise en charge du fonds hébreu, dont l'alimentation est arrivée à échéance à la fin de l'année 2015, doivent faire l'objet d'une évaluation prenant en compte autant l'offre d'enseignement, les autres ressources documentaires en région parisienne et les besoins de traitement du fonds patrimonial.

À partir de 2016, le travail de développement des collections sera partiellement modifié. Le traitement des différents supports (périodiques, monographies, ressources numériques et audiovisuelles, expertise des fonds patrimoniaux) sera désormais coordonné intellectuellement à l'échelle de chaque domaine d'acquisition, offrant ainsi à chaque chargé de collection une vision transversale de son fonds. Le pilotage de ces efforts sera organisé plus finement dans un pôle resserré et pourra s'appuyer sur un nouveau pôle technique et logistique, configuré pour une meilleure maîtrise du circuit du document, le Pôle flux et données. Cette organisation permettra de gagner en cohérence et d'assurer une meilleure répartition des efforts d'acquisition et de traitement et d'articuler plus finement les logiques d'acquisition de documentation numérique et imprimée.

Parallèlement, la mise en œuvre de la politique documentaire dans le domaine des généralités doit être précisée et réaménagée afin d'éviter le risque de segmentation des collections par domaine linguistique : la cohérence du développement des collections à l'échelle d'une grande zone géographique doit être assurée et évaluée, les phénomènes de circulation et les connexions à l'échelle du monde doivent être pleinement pris en compte, quelle que soit leur langue de production. Enfin, les collections théoriques dans le domaine des grandes disciplines, qui aident à la compréhension des langues et civilisations du monde, doivent être constamment enrichies et tenues à jour. La charte documentaire rénovée précisera tous ces enjeux de coordination scientifique. Elle permettra d'organiser de façon opérationnelle l'enrichissement des domaines d'excellence attendu par les équipes de recherche. Parallèlement, un travail rétrospectif sur l'enrichissement des fonds devra être mené pour affiner cette politique, sous la forme de campagnes thématiques d'évaluation des collections.

Les efforts menés sur les acquisitions onéreuses doivent intégrer les logiques de publication scientifique en accès libre. Dans la continuité du travail entamé avec *OpenEdition*, un travail de sélection, de soutien, y compris financier, et de signalement des portails de ressources scientifiques en accès libre pertinents pour le domaine des études aréales sera poursuivi et amplifié.

1.1.2. Approfondir la connaissance des collections

La maîtrise de la profondeur historique des collections de la BULAC reste un enjeu pour le public et les professionnels. Celle-ci passe d'abord par la poursuite et l'approfondissement des chantiers de signalement. Le travail de rétroconversion des collections imprimées donnera la priorité à l'achèvement du traitement des grandes collections historiques du Moyen-Orient (arabe, arménien et persan au premier chef), ainsi qu'aux collections chinoises. Parallèlement, un travail important d'amélioration du signalement des collections de la Réserve doit être entrepris. Des outils synthétiques, fonctionnels et exhaustifs doivent être proposés au public. Le chantier de signalement détaillé des collections des manuscrits arabes, persans et turc-

ottomans dans le catalogue collectif de l'Enseignement supérieur Calames, entamé en 2015, sera poursuivi.

La connaissance de l'historique des fonds doit être développée. Ce travail passe par la mise en place d'outils de référence interne qui serviront à nourrir le renseignement bibliographique et le travail d'analyse patrimoniale des chargés de collections. Cela permettra également d'améliorer l'identification et la valorisation des corpus documentaires dont l'exploitation scientifique doit être encouragée. Ce travail d'analyse historique des fonds peu également entrer dans le champ de coopérations scientifiques menées avec des équipes de recherches et d'autres établissements.

1.2. DÉVELOPPER DES SERVICES POUR LA RECHERCHE

Pour répondre efficacement aux attentes de la recherche, le développement des collections doit s'accompagner d'une offre de services spécifiques.

1.2.1. Valoriser les collections de recherche : diffuser, publier, numériser

Le signalement des nouvelles acquisitions auprès des équipes de recherches et l'attention portée au traitement des suggestions d'achat des chercheurs contribueront à affiner les efforts d'acquisition en fonction des attentes scientifiques. Des informations détaillées et synthétiques des acquisitions menées par langue, domaine et discipline doivent être proposées aux chercheurs, par l'intermédiaire du catalogue aussi bien que par une politique de promotion.

Après deux années de fonctionnement, le carnet de recherche « le Carreau de la BULAC » a prouvé son utilité comme outil de valorisation des collections¹. Son rôle comme outil de médiation des ressources proposées par la bibliothèque sera poursuivi en s'ouvrant plus systématiquement au travail de production scientifique mené à partir de ces collections : contributions de chercheurs travaillant sur les corpus de la BULAC, entretiens écrits ou filmés pour présenter les aspects concrets de la recherche dans un domaine disciplinaire ou géo-linguistique particulier, contributions de doctorants et retours d'expériences sur des terrains de recherche étrangers.

La numérisation patrimoniale constitue le troisième volet de la valorisation scientifique des collections. Lancé en 2015, le chantier de numérisation des manuscrits arabes, persans et turc-ottomans se poursuivra jusqu'en 2019. La capitalisation des compétences acquises permettra d'envisager dès 2016 d'autres actions de ce type en appui à des projets de recherche. La stratégie de numérisation qui sera développée par la BULAC rejette l'option d'une numérisation de masse au profit du traitement de corpus identifiés, bien décrits, destinés à répondre à la demande d'équipes et de projets de recherche. Le travail de pilotage et d'identification de ces corpus dans une perspective de coopération scientifique doit être arbitrée par le conseil scientifique.

1.2.2. Travailler avec les chercheurs

Au-delà de la valorisation des collections, la bibliothèque peut accompagner les différentes étapes d'un projet de recherche.

Un telle ambition repose d'abord sur une cartographie précise des services accessibles et attendus par les chercheurs en études aréales à l'échelle du GIP. Ce travail est aussi important que celui de la charte documentaire pour déterminer la pertinence du niveau d'intervention de la bibliothèque à l'égard des équipes scientifiques dans des domaines aussi divers que celui de l'accompagnement de la publication, la gestion des archives ouvertes et des données de la recherche, la

1 URL : <http://bulac.hypotheses.org/>

fourniture de documentation primaire et la valorisation des publications, en bonne intelligence avec les initiatives des établissements eux-mêmes. Ce travail d'appréciation de l'environnement s'enrichit d'une étude fine des besoins et pratiques documentaires, entamé par une enquête générale menée en 2015 et qui sera prolongée par des études qualitatives. Pour faciliter l'identification des domaines d'intervention de la bibliothèque, il faut encourager la participation des bibliothécaires à la vie des équipes de recherche, la participation ponctuelle aux réunions d'équipe pouvant en constituer la première pierre.

Les liens entre bibliothécaires et chercheurs peuvent être développés dans le cadre des actions de formation. On privilégiera des formules souples et régulières, alliant des points d'information courts et la production de supports numériques sur des sujets comme le libre accès à l'information scientifique et technique, les évolutions technologiques et leur impact sur la documentation et la publication, la pédagogie numérique, etc.

Enfin, la BULAC a tout intérêt à participer directement à l'exploitation scientifique de ses collections en s'associant à des projets de recherche qui contribuent à l'évaluation des fonds incomplètement traités et méconnus. Les compétences codicologiques et linguistiques de haut niveau attendues pour le travail sur les archives et manuscrits peuvent ainsi être mobilisées dans le cadre d'une participation à un projet financé. Enfin, si la BULAC ne dispose ni des forces ni des infrastructures numériques qui lui permettraient de jouer le rôle de fonction support pour la gestion des données de la recherche, elle est à même de proposer une orientation, en aiguillant vers les grands opérateurs spécialisés (Huma-Num, plates-formes spécialisées du CNRS, etc.). À tous ces titres, l'établissement peut et doit poursuivre sa politique de participation ciblée aux projets de recherche appuyés sur les corpus qu'elle met à disposition ou qui contribueront à enrichir les ressources qu'elle rassemble.

2. CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Conjointement à ses missions scientifiques, la BULAC doit également développer ses missions de grande bibliothèque d'étude.

2.1. FAIRE ÉVOLUER LES USAGES DES SALLES DE LECTURE

La BULAC est majoritairement fréquentée par un public étudiant qui déborde largement le périmètre des établissements du GIP, entraînant la saturation fréquente des espaces de travail. Pour accompagner cette évolution, une adaptation marginale des espaces peut contribuer à faire évoluer les usages et à répondre mieux aux attentes étudiantes.

Le réaménagement de la mezzanine, étudié au cours de l'année 2015, offrira des espaces plus conviviaux et mieux adaptés aux pratiques des lecteurs étudiants : reconfiguration de l'espace audiovisuel et presse à l'entrée du plateau, tenant mieux compte de la richesse des ressources en ligne et de la nécessité d'un espace de consultation convivial et évolutif ; création d'un espace de généralités susceptible d'attirer un public non spécialiste, axé sur les relations internationales et les approches transversales en linguistique, littérature, sciences sociales, histoire-géographie. Ces aménagements permettront de répartir les autres collections en libre accès de façon plus homogène.

Pour assurer la coexistence de publics aux pratiques différentes, les salles de groupes seront mises sur contrôle d'accès pour permettre aux étudiants de licence du GIP de trouver plus facilement une salle de travail entre deux cours et en période d'examen. Cet aménagement, dont la nécessité a été identifiée dès les premières enquêtes, s'inscrit dans un chantier important de mise à niveau du système de contrôle d'accès qui doit à la fois s'adapter aux évolutions technologiques des cartes étudiantes multi-services et aux besoins accrus de l'établissement en terme de pilotage statistique de la fréquentation des lieux.

2.2. DÉVELOPPER ET VALORISER LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Un effort particulier sera maintenu pour assurer la disponibilité, la fraîcheur et la pertinence de la documentation mise à disposition des étudiants de licence et de master. Cette action repose sur deux axes :

Une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques, tout d'abord, pour assurer une bonne identification des listes bibliographiques d'enseignement et adapter les achats en exemplaires multiples. Dans un contexte inter-universitaire, ce travail ne peut reposer sur les seuls chargés de fonds et doit être relayé par les équipes de médiateurs et formateurs. Cette collaboration permettra également de travailler sur l'identification et la mise à disposition des ressources numériques et audiovisuelles plus adaptées à l'apprentissage des langues.

Par ailleurs, c'est l'accès à ces collections pour la population étudiante qui doit être optimisé. Une stratégie de valorisation numérique des ressources pour les étudiants des premiers cycles est en cours d'élaboration et devrait être rapidement mise en œuvre. Le chantier, déjà évoqué, de reconfiguration du libre-accès permettra une localisation plus aisée des collections pédagogiques. Il sera complété par une simplification de la classification et une rotation optimisée des collections, assurant un renouvellement fréquent. Il s'agit d'un chantier complexe, mais essentiel, qui mobilisera toute la chaîne d'acquisition, de traitement des documents et de gestion des salles de lecture.

2.3. INNOVER POUR RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES

Depuis son ouverture, la BULAC offre aux étudiants un programme important de formations, de la première année de licence jusqu'au doctorat. Celles-ci rencontrent un large succès mais elles ne couvrent encore que de façon incomplète les attentes des étudiants. L'offre relative à l'identification et à l'exploitation des ressources numériques proposées par la bibliothèque pour les étudiants de premier cycle peut être élargie. Les étudiants de master et de doctorat attendent une offre plus riche sur l'exploitation des corpus documentaires spécialisés proposés par l'établissement pour affiner leurs projets de recherche. À tous les niveaux, les formations sur les outils (gestion bibliographique, outils de publication, exploitation et contribution aux encyclopédies en ligne) rencontrent un succès qui encourage à poursuivre la diversification de l'offre.

L'analyse des pratiques étudiantes à tous les niveaux d'étude invite également à multiplier les formats proposés. Un effort est encore à faire sur la médiation et les outils de formation en ligne pour répondre à la mobilité et à la diversité des publics. Parallèlement, des ateliers et des séances d'application seront expérimentés, où des groupes d'étudiants pourront réaliser des travaux individuels ou collectifs, accompagnés par un formateur. Les domaines de la recherche bibliographique, de l'exploitation de ressources numériques ou de la rédaction s'y prêtent en priorité.

Ces essais peuvent ainsi amener à diversifier les usages des salles de formation pour les ouvrir, à des plages horaires définies, à des travaux de groupes d'étudiants exploitant des outils et des ressources mises à disposition par l'établissement. Ces initiatives pourront s'adresser aussi bien aux publics de licence, qu'aux masters de recherche ou professionnels (dans le domaine de la traductologie par exemple).

3. S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS

La cohérence d'ensemble des missions pédagogiques et scientifiques de la BULAC est assurée par l'exigence de qualité des services offerts et de son action culturelle.

3.1. RENDRE LES SERVICES LARGEMENT ACCESSIBLES AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

En complément de l'accessibilité physique du bâtiment, des initiatives ont été prises pour assurer l'accessibilité la plus large possible des collections multilingues de la bibliothèque,

notamment aux aveugles et amblyopes. Dans ce cadre, l'établissement a obtenu un agrément lui permettant de numériser la documentation récente pour répondre aux besoins des publics d'étudiants et de chercheurs en situation de handicap. Cette disposition entre désormais en exploitation régulière.

Cette adaptation des services cherche à respecter le souci du multilinguisme et d'appui sur des solutions informatiques libres : les efforts d'investigation seront poursuivis pour assurer une accessibilité toujours plus large en respectant ces exigences.

La réussite d'une politique d'accessibilité passe par la qualité et la pérennité de l'accompagnement humain : on visera à constituer durablement une équipe de référents capable d'accompagner ces publics et d'animer des séances de formation adaptées. Enfin, l'accessibilité des manifestations culturelles au public malentendant reste à assurer par un projet d'équipement de l'auditorium et des espaces de formation.

3.2. RAPPROCHER L'ACTION CULTURELLE ET LA MÉDIATION DES COLLECTIONS

Malgré le succès des programmes d'action culturelle développés ces dernières années par la BULAC, on a pu constater une déconnexion fréquente entre le lectorat et le public de ces expositions et conférences. Il apparaît donc nécessaire de faire converger les initiatives de formation et de valorisation scientifique en diversifiant les formes de manifestations pédagogiques et culturelles : création de produits éditorialisés pérennes et pédagogiques en accompagnement des manifestations, organisation de séances dans les espaces de la salle de lecture (salles de formation notamment) sous des formats plus courts, à des horaires inscrits au cœur de la journée. Des interactions plus poussées et systématiques entre la programmation culturelle, le développement des collections et le programme de formation peuvent être développées. Les manifestations scientifiques peuvent ainsi être l'occasion d'opérations ponctuelles d'évaluation et de mise à niveau des collections et de production d'outils de médiation.

3.3. RÉNOVER LES OUTILS DE COMMUNICATION

La stratégie de communication assure la visibilité et le rayonnement de l'établissement tout en contribuant à l'élargissement et à la diversification de ses publics. L'image et la vidéo sont appelées à jouer un rôle accru dans cette politique, avec la mise en œuvre d'une politique de diffusion des captations vidéos réalisées à l'occasion des manifestations culturelles et grâce à la constitution et la mise à disposition de façon ouverte d'une banque d'images relative aux espaces, services et collections de la bibliothèque.

Les actions de communication et de médiation s'efforceront de pousser les informations vers les différentes cibles qui constituent notre public et nos partenaires, en adaptant et en multipliant les canaux d'information. Afin de rendre plus lisible l'articulation entre la communication institutionnelle et la médiation, la présence en ligne de la BULAC sera reconfigurée : une distinction claire sera désormais opérée entre un site web présentant l'établissement, son activité, son organisation et ses missions, d'une part, et un portail documentaire donnant un accès aussi ergonomique et exhaustif que possible à l'ensemble des ressources proposées. Ce dernier sera enrichi d'outils de médiation et de valorisation des collections et donnera accès à l'ensemble des informations pratiques sur les services proposés aux publics.

4. EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX OUTILS

La mise en œuvre de ces projets s'appuie sur des chantiers d'infrastructure qui faciliteront l'organisation du travail et accompagneront l'évolution des métiers et des missions.

4.1. AMÉLIORER LE SIGNALLEMENT ET LA DISSÉMINATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

À partir du mois de janvier 2016, une version actualisée du système intégré de gestion de la bibliothèque permettra d'entamer un chantier de rénovation du catalogue en ligne. Celui-ci

visera notamment à faciliter la découverte documentaire des lecteurs en enrichissant les notices d'ouvrages à l'aide d'informations sélectionnées dans des ressources externes (références bibliographiques complémentaires, tables des matières, ressources en accès-libre, informations biographiques, *etc.*). La systématisation du signalement des ressources numériques pérennes, chantier déjà entamé, sera poursuivie. Ensuite, l'amélioration du signalement et de l'accès aux ressources numériques dans leur ensemble sera entrepris et mis en œuvre. Le niveau de signalement optimal envisageable au regard de la diversité des ressources acquises (signalement au niveau du titre des chapitres ou des articles ou des seuls titres de revues et d'ouvrages) devra être finement défini en analysant les produits existant sur le marché.

Un travail d'amélioration de l'indexation dans le catalogue sera également entamé, afin d'améliorer les performances de la recherche, notamment la navigation entre systèmes d'écriture et de transcriptions. L'évolution des normes de catalogage, notamment la prise en compte du modèle FRBR, ouvre des perspectives stimulantes pour le signalement de nos collections : elle doit permettre à terme de faciliter la navigation entre les différentes traductions d'une œuvre ou les éditions successives d'un texte.

Le développement des compétences internes en matière de gestion des métadonnées permettra d'assurer un signalement optimal de nos collections, grâce à un moissonnage de nos notices par d'autres catalogues et des bibliothèques numériques tierces, et d'associer les projets de numérisation et de coopération scientifique à des expériences pilotes de mise en ligne de ressources bibliographiques et documentaires dans des standards conformes au web de données.

4.2. FACILITER ET MODERNISER LE CIRCUIT DES COLLECTIONS

La montée de version du système intégré de gestion de bibliothèque ouvre également de nouvelles perspectives dans l'organisation du traitement des documents. La chaîne de commande et de réception des monographies et de suivi des abonnements des périodiques sera rationalisée. Le travail de veille et de partage d'information pour les acquisitions pourra être facilité par l'usage d'outils de moissonnage bibliographique comme Zotero.

Le chantier national de la transition bibliographique fera évoluer de façon progressive les pratiques de catalogage, une dimension majeure sur laquelle le travail de veille et de formation doit être soutenu. Le passage progressif du format de catalogage UNIMARC au modèle FRBR et au format RDA prend une place particulière à la BULAC. Cette évolution permettra la mise en relation des autorités du catalogue sur le modèle des liens que tisse internet entre des pages web, facilitant leur repérage sur la toile et ouvrant des relations nouvelles avec des bases catalographiques et documentaires en nombre exponentiel (bibliothèques étrangères, bibliothèques numériques, publications en ligne, *etc.*)². Compte tenu du caractère multilingue et multi-écritures de nos collections, un travail d'analyse, de prospection et de coordination supplémentaire doit être mis en œuvre. Une implication accrue dans les réflexions collectives sur les outils doit être menée pour faire valoir ces problématiques spécifiques.

4.3. RENOUELER LES OUTILS MÉTIERS

Ces chantiers de signalement doivent être prolongés par un renouvellement des outils de mise à disposition des collections. Le besoin d'un outil de gestion dynamique des collections a été identifié pour assurer une gestion optimale des espaces de conservation en magasin et pour permettre une rotation fluide des collections en accès-libre et une intégration aisée des nouveautés. La fluidification des circuits passera aussi par l'informatisation de la gestion de la conservation.

2 Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur et Bibliothèque nationale de France, « Transition bibliographique, des catalogues vers le web de données » [En ligne]. URL : <http://transition-bibliographique.fr/>

Pour mettre en œuvre ses ambitions en matière de numérisation, la BULAC est par ailleurs étroitement engagée, aux côtés de la bibliothèque de Sciences-Po et de la bibliothèque Sainte-Geneviève, dans le projet d'un outil de gestion des contenus numérisés qui permettra le suivi de la chaîne de traitement de la numérisation patrimoniale (gestion des trains, édition des métadonnées, chargement des formats de diffusion et d'archivage).

5. EN SE TOURNANT VERS LE MONDE EXTÉRIEUR

Ces chantiers seront menés dans une logique de coopération, de mutualisation des moyens et de coordination des initiatives facilitant leur mise en œuvre et assurant leur efficacité.

5.1. COOPÉRER AUTOUR DES PUBLICS

La forte fréquentation des salles de lecture doit être abordée dans le contexte des politiques d'accès des bibliothèques universitaires en Île-de-France. La BULAC veut continuer à encourager une politique d'élargissement des horaires et d'ouverture des conditions d'accès. La répartition des flux de lecteurs peut être améliorée par la mise en place d'une cartographie en temps réel des sites et des services, accessible sous la forme d'outils numériques ouverts et maîtrisés par les établissements ; un tel outil servira également à harmoniser les calendriers d'ouverture et à identifier les besoins de places supplémentaires dans les différentes filières et sur les différents sites, tout en améliorant la visibilité des petits établissements qui constituent, comme l'a noté l'Inspection générale des bibliothèques, un réservoir souvent méconnu³.

La participation de la BULAC aux projets des bibliothèques de la COMUE SPC a permis de développer une catalogue de formations doctorales mutualisées avec d'autres établissements, qu'il faut désormais ouvrir à tout le GIP. En outre, la BULAC continuera à participer au développement puis à l'alimentation de la plate-forme collaborative de formations portée par l'université Paris-3 dans le cadre du projet Idex « Renforcer les compétences informationnelles par le numérique ».

Dans le cadre du partenariat avec *OpenEdition*, la BULAC poursuivra son travail de formation aux nouvelles formes de la communication scientifique, à travers les carnets de recherche et, à terme, aux outils d'édition et de publication de revues en ligne. Des outils de veille mutualisée, partagés avec l'ensemble des bibliothèques spécialisées du GIP, permettra de valoriser la recherche dans le domaine des études aréales, notamment pour les ressources de la plate-forme Hypothèses. La BULAC confirme ainsi son inscription dans un réseau de sites de formation engagés dans la promotion des outils de publication en accès ouvert pour la recherche.

Pour élargir l'audience et asseoir la programmation culturelle dans le paysage parisien, un effort de systématisation des partenariats avec les établissements culturels et scientifiques spécialisés doit être entrepris, sous la forme d'actions de communication mutualisées, d'organisation de manifestations conjointes et d'interventions hors les murs, dans le sillage des initiatives entreprises avec l'INALCO, le musée du Quai Branly, la Maison d'Europe et d'Orient, l'Institut du Monde arabe ou le festival de traduction littéraire VO-VF.

5.2. COOPÉRER AUTOUR DES COLLECTIONS

L'actualisation de la politique documentaire concerne également l'insertion de la BULAC dans le réseau national. Le travail portera sur l'actualisation de la cartographie documentaire, afin de pouvoir mieux identifier les priorités en termes de développement des collections, notamment les axes peu ou pas couverts par les autres bibliothèques. À cette fin, il est prévu de multiplier les contacts avec les établissements relevant du périmètre documentaire de la BULAC, puis de mettre en place une rationalisation des acquisitions. Il s'agit également

3 Y. Alix, Th. Grognet, « L'offre de places de travail dans les bibliothèques de Paris pour les étudiants de premier cycle ». Rapport de l'inspection générale des bibliothèques n°2012-33 [En ligne].

d'évaluer et d'anticiper l'offre que proposeront à l'horizon de 2018 des établissements comme l'Institut des civilisations du Collège de France et le Grand établissement documentaire du Campus Condorcet. La mise à jour et la rationalisation de la carte documentaire des ressources sur le Moyen-Orient et l'Afrique apparaissent comme prioritaires.

Le développement des collections doit également reposer sur des politiques de coopération. Une politique d'échanges internationaux a permis d'identifier un réseau de partenaires et de programmer un budget d'acquisition pour l'alimentation de ces échanges, qui pourra désormais être mis en œuvre de façon régulière. Au-delà, la réorganisation interne des procédures d'achats documentaires au sein de la BULAC va assouplir les contraintes juridiques de passation des commandes. Cette évolution ouvre la possibilité, qu'il faudra instruire finement, d'une coopération avec d'autres établissements documentaires pour procéder à des achats mutualisés de documentation étrangère ou à la mise en place de consortiums thématiques venant compléter le périmètre couvert actuellement par le CEDDREJ pour les ressources numériques japonaises.

Dans le domaine de la conservation, un plan thématique de conservation partagée des périodiques d'Europe balkanique, centrale et orientale, initié en 2015, sera déployé et permettra d'organiser un partage piloté pour 3 234 titres imprimés. À l'aune de cette initiative, l'extension de ce mécanisme à d'autres fonds documentaires pourra être évaluée et programmée.

Le développement de la bibliothèque numérique patrimoniale, organisé autour de la mise en valeur de corpus documentaires, doit s'appuyer sur une double logique. Celle d'une politique de numérisation concertée avec des établissements proposant des fonds complémentaires, sur le modèle des collections virtuelles mutualisées initiées avec la Bibliothèque nationale d'Arménie pour les périodiques. Celle d'une politique de dissémination, ensuite, en choisissant une stratégie de diffusion des collections numériques qui vienne enrichir des corpus déjà disponibles et cibler des environnements qui favorisent la réutilisation des documents fournis, comme *Wikimedia Commons*.

Cette mise en valeur des collections doit s'appuyer sur un travail en réseau des bibliothèques spécialisées pour faciliter l'orientation des publics et l'identification des fonds. Les structures des Groupements d'intérêt scientifiques, très actifs dans le domaine des études africanistes, moyen-orientales, asiatiques et américanistes, peuvent être un relais très efficace pour la constitution et la diffusion de guides spécialisés à destination des chercheurs. Un projet de signalement mutualisé des archives scientifiques de l'orientalisme français, ébauché par plusieurs initiatives scientifiques, pourra notamment être exploré.

5.3. COOPÉRER AUTOUR DES EXPERTISES DE LA BULAC

La BULAC doit jouer un rôle dans la coordination des chantiers documentaires dans le domaine du catalogage multi-écritures et du traitement des ressources en langues non occidentales. Celui-ci passe d'abord par une implication grandissante dans l'animation et la coordination du catalogage de ces ressources au sein du réseau de l'enseignement supérieur français orchestré par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur. Il doit également s'étendre à une collaboration avec la Bibliothèque nationale de France dans le domaine de la production des autorités personnes et peut s'inscrire dans une logique de coopération internationale pour contribuer à l'alimentation des bases de connaissances mutualisées nationales, utilisées pour signaler les ressources électroniques, dont la couverture géographique reste très incomplète.

Ce travail de coordination, de formation, voire de prescription, conduira la BULAC à élargir ses échanges avec les autres bibliothèques « orientalistes ». Actuellement bien intégré aux réseaux de bibliothécaires thématiques (MELCOM pour le Moyen-Orient, ELIAS pour le domaine africaniste, EASL pour la sinologie, BESEDA pour les ressources slaves),

l'établissement doit diversifier et faire converger ces collaborations pour qu'elles profitent à l'ensemble de son périmètre d'activité.

Parallèlement, le développement de l'accès libre à l'information scientifique impose d'encourager les collaborations avec les chargés d'ingénierie administrative auprès de la recherche des établissements du GIP pour contribuer au travail d'administration et d'enrichissement des archives ouvertes, notamment dans le domaine des signatures et des autorités, et à l'élaboration des plans de gestion des données scientifiques. Le niveau de développement de ce travail devra être affiné en fonction des attentes et des besoins des différents établissements du GIP, dans un souci de valorisation de la recherche dans le domaine des études aréales à l'échelle nationale.

Le choix de développement d'outils libres mené depuis l'origine du projet BULAC détermine un autre domaine d'expertise que l'établissement peut promouvoir : pour valoriser son implication dans l'évolution des outils informatiques libres communautaires utilisés et développés par l'établissement (SIGB Koha, outil de planning de service public Planning-Biblio, future plate-forme de gestion des contenus numérisés ...), une partie du temps de travail des agents sera consacrée à faire du « travail communautaire » (animation de la communauté d'utilisateurs, versement, correction et validation de développements proposés par d'autres utilisateurs).

Pour accomplir au mieux ces différentes missions, la formation professionnelle constitue un levier important. Les besoins de l'établissement sont parfois très pointus, mais ils peuvent également intéresser d'autres établissements. Jusqu'ici, une politique très large d'accueil de formations extérieures, profitant également aux agents de la BULAC, a été suivie. Elle pourrait être complétée par une ouverture des cycles de formation interne aux agents d'établissements extérieurs. Enfin, la politique d'accueil de collègues et d'échanges professionnels sera poursuivie, car il s'agit d'une pratique fructueuse pour l'enrichissement mutuel des compétences.

6. EN CONSOLIDANT LE STATUT DE LA BULAC

Créé le 4 novembre 2003 pour une période de six ans, le groupement d'intérêt public BULAC a été prorogé à deux reprises : le 4 novembre 2009 pour une période de quatre ans, le 4 novembre 2013 pour une période de cinq ans. Il arrivera donc à nouveau à expiration à la fin du prochain plan d'action triennal, le 4 novembre 2018. Il est apparu à l'expérience que le processus de simple prorogation prend presque deux ans. C'est donc dans le courant de l'année 2016 que le débat devra à nouveau être mené - et conclu - concernant le statut juridique de la BULAC au delà du 4 novembre 2018.

L'évolution du statut des bibliothèques inter-universitaires, auxquelles la BULAC est ordinairement agrégée, fait l'objet d'une réflexion récurrente des tutelles depuis de nombreuses années, sans qu'une orientation ferme ne se dégage aisément. Les différentes hypothèses envisageables pour la BULAC sont régulièrement ré-analysées, à la lumière des évolutions de l'enseignement supérieur, particulièrement en Île-de-France.

6.1. NOUVELLE PROROGATION DU GIP, POUR UNE DURÉE DÉTERMINÉE OU INDÉTERMINÉE

Avantages : continuité d'un fonctionnement qui a fait ses preuves, efficacité de gestion, implication des membres fondateurs.

Inconvénients : pas d'affectation directe possible de fonctionnaires, difficulté de formaliser la mise à disposition par le rectorat, caractère atypique de ce statut pour une bibliothèque universitaire.

6.2. CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC, RATTACHÉ OU NON À UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Avantages : stabilisation administrative, notamment par l'affectation possible des emplois ; exemples existants de bibliothèques (BNF, BNUS, BPI) ; pas de bouleversement du cadre quotidien de gestion.

Inconvénients : à l'encontre de l'air du temps (regroupements universitaires, étroite interaction souhaitée avec l'enseignement et la recherche).

6.3. INTÉGRATION SOUS FORME DE SERVICE INTER-UNIVERSITAIRE À UN EPSCP (ÉTABLISSEMENT OU COMUE).

Avantages : simplification (apparente ?) du paysage universitaire.

Inconvénients : difficulté à trouver le bon établissement (les neuf membres du GIP sont actuellement répartis entre quatre COMUE) ; alourdissement inévitable de la gestion (allongement des chaînes de décision), donc perte d'efficacité.

Quelle que soit la solution retenue par les tutelles et l'assemblée générale, il est très souhaitable que celle-ci présente le caractère d'une véritable pérennisation de la structure qui rassurera autant les agents sur leur avenir, que l'ensemble des usagers sur le devenir des collections.

ANNEXES